

Mila: nouveau procès et torrent de haine en ligne

écrit par Antiislam | 12 avril 2022



Du "Figaro" :

Six personnes comparaissent les 11 et 12 avril pour

harcèlement moral et menaces de mort sur la jeune femme.

«Qu'elle crève cette p...!», «Faut la fumer», ou lui «n... sa mère.»

Dans l'interminable litanie de messages abjects et de menaces que reçoit Mila, toujours la même bêtise et la même vulgarité.

Ces lundi et mardi, cinq nouvelles personnes seront jugées au tribunal judiciaire de Paris, suspectées d'avoir cyberharcelé et menacé de mort la jeune Iséroise.

Un sixième prévenu, qui avait, selon l'avocat de Mila, M^e Richard Malka, *«miraculeusement bénéficié d'une nullité de procédure»* lors du premier procès des cyberharceleurs en juin dernier, sera à nouveau convoqué à leurs côtés.

«J'ai donné rendez-vous au tribunal à ceux qui ont menacé de me tuer de leurs propres mains au nom d'Allah s'ils me croisaient, et à tous les autres», a annoncé sur Twitter la jeune femme, 19 ans désormais, qui revendique son droit au blasphème.

Quatre femmes et un homme, âgés de 18 à 38 ans et originaires de Seine-et-Marne, de l'Ardèche, de l'Yonne et du Doubs, ont été interpellés le 28 septembre 2021, a indiqué le parquet de Paris.

Ils seront jugés pour «harcèlement moral en ligne» et «menaces de mort», tout comme les onze jeunes prévenus, qui, l'été dernier, avaient été condamnés pour ces faits à des peines allant de quatre à six mois de prison avec sursis.

Et à 2 500 euros d'amende, que «la moitié d'entre eux n'ont d'ailleurs toujours pas payés», souligne M^e Malka.

Les messages des prévenus font partie de la deuxième vague de

menaces, qui avait déferlé après une deuxième vidéo de Mila, en novembre 2020.

«Surveillez votre pote Allah, s'il vous plaît!, clamait-elle alors sur TikTok. Parce que mes doigts dans son trou du cul, j'les ai toujours pas sortis.»

Comme leurs prédécesseurs, ces internautes – musulmans, conjoints de musulmans, mais aussi athées -, pensant être cachés derrière l'anonymat des réseaux sociaux, s'offusquent de prises de position qu'ils considèrent comme insultantes envers l'islam.

«Ils confondent blasphème et racisme, envoient leur message morbide en sachant qu'il peut conduire au suicide, déplore M^e Malka. Mais, quand on leur demande pourquoi, ils répondent: "Je sais pas".

Apologie du terrorisme

Aux côtés d'étudiants se retrouveront cette fois trois mères de famille.

Comme Fatem, 38 ans, deux enfants, dont la bannière, sur Twitter, indique *«J'mérite une médaille chaque jour où je ne poignarde pas quelqu'un à la jugulaire»*, raconte M^e Malka.

«On s'en bat les c... de Mila, qu'elle crève, wesh!», a-t-elle tweeté.

Une seule prévenue a présenté ses excuses: Sorenza, 18 ans, qui avait annoncé: *«J'vous jure que si un jour je croise cette meuf je la tue de mes propres mains wallah»*.

Enfin, Meven, 25 ans, qui avait *«oublié»* son propre tweet depuis longtemps, sera rappelé à la barre, après avoir bénéficié d'un vice de procédure.

«Bon. enc... là (sic) fort qu'on en parle plus. Mettez un coup

de machette de ma part a cette grosse p..., avait-il écrit. J'entends d'ici la vague de "cheh" (bien fait, en arabe, NDLR) quand on va apprendre que Mila c faite flinguer.»

Pour M^e Malka, *«tout cela montre qu'il faut qu'on continue à faire passer le message de l'absence d'impunité». «Et surtout, pointe-t-il encore, qu'on accentue la régulation de Twitter, réseau déversoir de haine, qui fait de l'argent sur l'injure et les menaces».*

Quant à Mila, elle a tenu, dans une vidéo publiée mercredi dernier, à interpeller Emmanuel Macron à propos d'un autre de ses harceleurs, un jeune Tchétchène domicilié en Haute-Marne.

«Il est temps de s'occuper de cette femme Mila qui insulte Allah, le Seigneur des Mondes, de la pire des manières, avait-il notamment posté. Où êtes-vous, Moudjahidines?»

Soupçonné d'être proche de l'État islamique, il avait été mis en examen en septembre 2021 pour apologie du terrorisme et provocation à des actes de terrorisme, mais laissé libre sous contrôle judiciaire.

«Que fait cet individu en liberté?, interroge Mila.

Il est maintenant majeur et en attente de sa naturalisation. Pensez-vous que sa place, alors qu'il se positionne clairement en tant qu'ennemi de nos concitoyens et de nos libertés, soit dans notre pays?»

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/mila-nouveau-proces-et-torrent-de-haine-en-ligne-20220410>

La seule réponse à ces islamopithèques est une politique d'expulsion ferme, qu'ils soient français (de papier) ou pas. Les Français n'ont pas à être insultés, menacés, CHEZ EUX, par ces gens-là ...